

PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueil Collectif de Mineurs

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de
Bourg-Blanc/Coat-Méal



2026-2027

Agrément organisateur : 029 ORG 0393

INTRODUCTION

L'accueil de loisirs est un espace-temps privilégié de rencontres, d'expression, d'échanges, d'écoute et de partage dans lequel l'enfant peut vivre et construire ses loisirs et ses vacances en toute sécurité.

C'est un lieu ludique de découvertes culturelles, sportives et artistiques dans lequel l'enfant peut s'épanouir, une fabrique à souvenirs.

C'est un endroit où l'enfant peut vivre ses/des projets avec le soutien et l'accompagnement de l'équipe éducative.

L'accueil de loisirs se donne comme valeurs le respect, le partage et l'équité pour permettre à l'enfant de bien grandir et de mieux appréhender le monde qui l'entoure.

L'accueil de loisirs permet à tous d'accéder aux loisirs et aux vacances.

L'association EPAL (Évasion en Pays d'Accueil et de Loisirs) se donne comme valeurs éducatives de :

- Défendre des principes de démocratie, d'égalité des droits et devoirs, d'échanges, de réflexion et d'actions partagées.
- Agir en complémentarité de la famille ou des lieux éducatifs telle que l'école, pour susciter et accompagner de nouvelles dynamiques de vie sociale.
- Accompagner l'apprentissage et la formation tout au long de la vie d'individus acteurs et responsables dans une démarche de réciprocité.

Ce projet pédagogique découle du projet éducatif de l'association EPAL.

PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs de Bourg-Blanc/Coat-Méal est géré par l'association EPAL dont le siège se situe au 10 Rue Nicephore Niepce à Brest.

L'accueil de loisirs est intercommunal et lié aux deux municipalités de Bourg-Blanc et Coat-Méal par une convention avec l'association.

L'enfance

Les mercredis et les vacances scolaires, nous accueillons les enfants âgés de 3 à 13 ans de 7h30 à 18h30.

La capacité maximale globale d'accueil est de 76 places :

- 42 places pour les moins de 6 ans
- 34 places pour les plus de 6 ans

La jeunesse

L'animation jeunesse accueille les enfants de 11 ans (ou entrée en sixième) à 18 ans pendant les vacances scolaires et a son propre projet pédagogique et son propre fonctionnement.

L'animation jeunesse propose des évènements, des animations pendant les vacances scolaires et des soirées à thème tout au long de l'année.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Afin d'accueillir au mieux les enfants, les locaux confèrent à chaque tranche d'âge une/des salle-s d'activités.

Selon les animations proposées, les groupes peuvent faire des activités en commun et/ou des ateliers passerelle.

Les moins de 6 ans

Les 3-4 ans : Les Minions

- Deux salles d'activités avec du mobilier adapté à la hauteur des plus jeunes avec un coin jeux, un coin regroupement et un espace dédié aux activités, un coin cuisine. Cette salle servira également de salle de goûter.

La deuxième salle est une salle de peinture, dessin, patouille et activités manuelles.

- Deux salles de repos/sieste qui peuvent accueillir respectivement 21 et 15 enfants

- Une salle sensorielle, qui permet de faire un temps calme ou la sieste, appelée « salle zen ».

- Des sanitaires adaptés à leur âge (toilettes et lavabo)

Les 5-6 ans : Les Dragons-Lions

- Une salle d'activités leur est consacrée avec un coin cuisine-dînette, un coin regroupement et un espace dédié aux activités. Cette salle servira également de salle de goûter.

- La salle sensorielle, qui permet de faire un temps calme ou la sieste, appelée « salle zen ».

- Des sanitaires adaptés à leur âge (toilettes et lavabos)

- Le goûter sera pris dans leur salle d'activités.

Les plus de 6 ans

Les 7 ans : Les Guépards

- Une salle d'activités leur est dédiée : des espaces différents sont aménagés dans la journée afin que les enfants puissent avoir :
 - des temps assis ou allongés sur des tapis ou pour jouer au sol ou se détendre
 - des temps pour pratiquer des activités manuelles ou du bricolage
 - des temps ensemble dans un espace calme
- Les Guépards peuvent utiliser la salle des Trolls hors activités
- Des toilettes filles/garçons à proximité de leur salle
- La salle « zen » peut servir d'espace pour les enfants qui ont besoin de se couper du collectif dans la journée (espace de retrait)

Les 8-13 ans : Les Trolls

- La salle des Trolls leur est allouée
- Des jeux et du matériel adaptés à leur âge sont proposés
- Un coin banquettes, pour se retrouver ensemble, lire...
- Des tables d'activités
- Un coin cuisine
- Des toilettes indépendantes
- Cette salle possède une entrée/sortie indépendante de l'espace moins de 6 ans
- Un accès direct sur l'extérieur
- La salle « zen » peut servir d'espace pour les enfants qui ont besoin de se couper du collectif dans la journée (espace de retrait)

Des espaces communs

- La salle centrale côté moins de 6 ans, pour l'accueil du matin et du soir des Minions et Dragons-Lions, avec différents espaces : bibliothèque, jeux de constructions, dessins, dînette...
- La salle « zen » : peut être utilisée par l'ensemble des groupes hors temps calme et sieste et pour des ateliers de relaxation ou autres
- Le sas d'entrée qui est un endroit de regroupement quand les enfants partent en sortie, d'exposition des créations des enfants, de décoration, un espace également dans lequel le projet pédagogique est consultable.

Des espaces pour le fonctionnement pédagogique

- Le bureau de la directrice avec un coin infirmerie
- Le bureau de l'équipe d'animation, en cours de réaménagement
- Une salle de pause pour l'équipe d'animation (équipée d'une douche)
- Un local pour le personnel d'entretien (équipé de machine à laver et sèche-linge)
- Une réserve pour le rangement de matériel pédagogique, une deuxième en cours d'aménagement
- Un local qui donne sur la cour des moins de 6 ans pour ranger le matériel de séjours et du matériel comme des jeux extérieurs et vélos
- Un local à poubelles

Des espaces extérieurs et équipements de proximité

- Une cour fermée, côté moins de 6 ans et côté plus de 6 ans, jouxtée par des espaces verts, terrain de foot et le City stade et Pump Track.
- Les équipements sportifs, culturels et espaces verts de la commune de Bourg-Blanc (la Maison du Temps Libre, salle Kergariou, médiathèque, lac, ...)
- La cantine scolaire pour le repas du midi

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Le personnel EPAL

- Une directrice titulaire du BPJEPS LTP
- Une animatrice BPJEPS LTP, en suppléance de direction
- Une animatrice titulaire du BAFA
- Un animateur BAFD en cours de validation, animateur jeunesse mis à disposition les mercredis sur la structure
- Un animateur titulaire du BAFA
- Un animateur, titulaire du CAP AEPE
- Une animatrice, titulaire du CAP AEPE
- Une animatrice, titulaire du CAP AEPE
- Un agent technique

Les animateurs tournent sur les différents groupes entre chaque période de vacances, exceptées les référentes des 3-4 ans.

Vacataires et stagiaires

Durant les vacances, nous complétons l'équipe de permanents EPAL par l'embauche de vacataires en Contrat d'Engagement Éducatif, diplômés ou non du BAFA.

Nous accueillons et formons des stagiaires BAFA tout au long de l'année.

Nous accueillons des stagiaires en découverte du métier de l'animation et/ou alternants BPJEPS.

Le taux d'encadrement en vigueur

- Accueil de mineurs de moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants maximum
- Accueil de mineurs de plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants maximum
- 50 % d'animateurs qualifiés ; 30 % d'animateurs stagiaires et 20 % de non diplômés

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le présent projet pédagogique est construit par la directrice et l'équipe d'animation à partir de valeurs et d'intentions éducatives communes et travaillées en équipe.

L'accueil de loisirs, comme son nom l'indique est un temps de loisirs pour les enfants, mais pas toujours choisi par ces derniers.

A nous, animateurs, de mettre tout en place pour qu'ils puissent passer de bons moments et répondre à leurs besoins et leurs envies.

Nos objectifs pédagogiques à partir desquels nous développons nos intentions éducatives sont les suivants :

- Favoriser le mieux vivre ensemble
- S'ouvrir sur le monde
- Aider à bien grandir

Favoriser le mieux vivre ensemble

Vivre ensemble et de plus en collectivité cela s'apprend, dans un cadre organisé permettant aux enfants de découvrir la solidarité, l'entraide et l'apprentissage de la vie en groupe

La coopération

- Favoriser l'entraide entre les enfants
- Faire ensemble
- Collaborer avec les adultes
- Apprendre à s'écouter et pouvoir s'exprimer librement
- Se valoriser / se faire valoriser
- Développer l'esprit d'équipe
- Développer son jugement personnel
- Trouver sa place au sein d'un groupe
- S'encourager
- Créer une cohésion et une dynamique de groupe

La citoyenneté

- Sensibiliser les enfants à la tolérance, à la différence et au respect de l'autre
- Sensibiliser à la mixité
- Respecter le rythme de chacun
- Sensibiliser aux valeurs comme le partage, la bienveillance
- Intégrer les premières règles de vie sociale
- Construire des règles de vie en collectivité avec les enfants
- Devenir autonome, apprendre à faire soi-même
- Encourager la prise d'initiatives
- Sensibiliser à l'environnement et l'écologie
- Développer la solidarité

L'inclusion

- Expliquer les différences ou difficultés des uns et des autres
- Sensibiliser à l'égalité et aux différences
- Être garant de la sécurité morale, physique et affective de chacun
- Pouvoir accueillir tous les enfants
- Personnaliser les accueils (avec la référente inclusion et la directrice)
- Évoluer dans un cadre sécurisant et sécurisé
- S'adapter au rythme de l'enfant en fonction de ses capacités

S'ouvrir sur le monde

Aller vers et faire venir

- Favoriser les échanges avec les acteurs locaux du territoire (EHPAD, médiathèque, halte-garderie, associations locales...)
- Créer des liens avec des partenaires
- Impliquer les familles dans la vie de la structure, les projets
- Développer la communication avec les familles (page Facebook, affiches...)
- Organiser des temps forts, des événements fédérateurs sur la commune
- Organiser des veillées
- Organiser des séjours et des stages
- Proposer des activités pédagogiques diversifiées : artistiques, créatives, culturelles, sportives, d'expression...
- Participer aux intercentres de la communauté de communes
- Faire venir des intervenants
- Découvrir son environnement, regarder la nature autrement

L'accessibilité aux loisirs pour tous

- Proposer des programmes d'animation adaptés aux tranches d'âge, les mercredis et pendant les vacances
- Répondre aux envies des enfants
- Diversifier les activités
- Apprendre en s'amusant
- Respecter le rythme de chacun
- Avoir le droit de ne rien faire et aménager des temps de repos ou de retrait si l'enfant le demande

S'amuser

- Rencontrer de nouvelles personnes
- Créer des liens
- S'appropriier les locaux
- Découvrir des nouveaux jeux
- Faire ensemble
- Expérimenter
- Apprendre de manière ludique
- Sortir

Aider à bien grandir

L'autonomie

- Se familiariser avec son environnement et l'équipe pédagogique
- Repérer les différents temps de la journée
- Se sentir à l'aise et sécurisé
- Encourager la prise d'initiatives
- Intégrer les règles de vie en collectivité
- Collaborer avec les plus grands dans les tâches de la vie quotidienne
- Réaliser des actions seul : s'habiller, se déshabiller, temps de repas
- Optimiser tous les moments de la journée pour favoriser les apprentissages
- Se faire aider, accompagner et encourager
- Laisser le temps
- Expérimenter avec accompagnement
- Avoir le choix de faire ou ne pas faire
- Pouvoir exprimer ses émotions et être entendu
- Rendre acteur dans la vie quotidienne, création de projets....
- Se rendre compte de ses capacités et de sa progression
- Prendre confiance en soi, estime de soi

Rythme de l'enfant

- Respecter le besoin de mouvement et de repos de l'enfant sur les temps « off »
- Alternier dans la journée des moments calmes et des moments actifs en animation
- Adapter le temps d'activité à la capacité de concentration de l'enfant
- Adapter l'activité aux besoins de mouvement de l'enfant
- Aménager les temps de repos/sieste et favoriser leurs conditions (doudous, rituel de l'histoire, lumière tamisée...)
- Respecter le temps et le besoin de sieste de l'enfant. Le mercredi étant la journée « off » de la semaine, l'enfant doit en profiter pour se reposer
- Valoriser l'enfant et veiller à ne pas le mettre en situation d'échec
- Aider à dépasser ses difficultés
- Permettre à l'enfant via les activités de mobiliser ses connaissances, capacités motrices, sa concentration ou son imagination
- Proposer des temps de jeux libres pendant lesquels l'enfant peut s'exprimer, créer, s'exercer, abandonner, recommencer, réussir (ou non) à son rythme et sans obligation ni jugement
- Aider à développer ses compétences

UNE JOURNÉE TYPE

7h30-9h15	<p>Accueil</p> <p>Arrivée échelonnée des enfants</p> <p>Jeux libres avec les animateurs</p>
9h15-9h30	<p>Rangement sur de la musique</p> <p>Regroupement : présentation et lancement de la journée, rappel des règles de vie en collectivité, météo de l'humeur et temps de parole, histoire ...</p> <p>Tableau des responsabilités chez les plus de 6 ans</p> <p>Passage aux toilettes, lavage de mains</p>
9h30-10h30	<p>Animations (durée variable et adaptée)</p>
10h30-11h00	<p>Jeux libres</p>
11h00-11h30	<p>Temps calme</p> <p>Regroupement</p> <p>Passage aux toilettes, lavage de mains</p>
11h30-12h30	<p>Pause déjeuner (1^{er} service) moins de 6 ans</p>
11h30-13h30	<p>Temps d'accueil /dés-accueil des enfants inscrits à la demi-journée avec ou sans repas</p>
12h30-13h30	<p>Pause déjeuner (2^{eme} service) plus de 6 ans</p>
12h30 (moins de 6 ans)	<p>Passage aux toilettes, lavage de mains</p> <p>Temps calme /sieste</p>
13h30 (plus de 6 ans)	<p>Passage aux toilettes, lavage de mains</p> <p>Temps calme, jeux libres</p>
14h30-16h00	<p>Animations proposées par les animateurs /enfants</p>
16h00	<p>Goûter</p>
16h30-18h30	<p>Dés-accueil</p> <p>Départs échelonnés des enfants</p> <p>Jeux libres avec les animateurs</p> <p>Accueil des familles</p>

Les enfants vont aux toilettes quand ils le souhaitent. Toutefois, les animateurs leur rappellent régulièrement, notamment entre deux temps (avant et après l'activité, avant et après le repas...)

TOUTE SORTIE EST DÉFINITIVE

L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

La journée est structurée et respectueuse du rythme de l'enfant, lui permettant de se repérer dans le temps et dans l'espace (pictogrammes)

L'accueil du matin

L'accueil des enfants se fait de manière échelonnée de 7h30 à 9h15. L'animateur permanent qui ouvre est le référent de ce temps, il est en doublon avec un vacataire ou un autre animateur permanent : il accueille l'enfant et sa famille, consigne la présence de l'enfant dans le listing de pointage, note les informations dans le cahier de transmission, et réfère la présence sur les plaquettes des groupes.

L'animateur doit être actif et en écoute active sur ce temps d'accueil.

Ce temps permet de faire le lien et la transition entre le milieu familial et la vie à l'accueil de loisirs.

L'animateur permanent ou vacataire se doit d'être ponctuel, souriant, avenant et poli, il facilite l'arrivée de l'enfant et se montre un soutien au moment de la séparation avec la famille si celle-ci s'avère compliquée.

Cela passe par la discussion avec l'enfant et la famille, rassurer, jouer ensemble, lire une histoire, faciliter la rencontre avec les autres enfants autour d'un jeu...

Le doudou et/ou suce sur ce temps d'accueil permet aux plus jeunes de se sentir en sécurité et assure la transition entre la maison et l'ALSH.

On les range juste pour l'activité, doudou et/ou la suce ont leur place dans les pochettes à doudous.

L'équipe d'animation arrive également de manière échelonnée : 8h00, 8h30 et 9h00.

Sur ce temps d'accueil, les animateurs invitent les enfants à : jouer, discuter, écouter de la musique calme, lire, dessiner, ne rien faire....

Les salles d'activités s'ouvrent au fur et à mesure avec l'arrivée des animateurs.

Vers 9h30, c'est le temps du regroupement dans chaque salle, moment d'échanges, de temps de paroles, de rappel des règles de vie en collectivité et lancement de la journée.

Les enfants peuvent retirer leurs chaussures et les ranger dans les bacs à chaussures prévus à cet effet, nous invitons les familles à apporter des chaussons pour davantage de confort.

L'activité

L'activité est un prétexte à , elle est également vecteur de développement pour l'enfant. Elle lui permet de se construire, d'appréhender son environnement, d'expérimenter et de découvrir.

Les activités, adaptées à l'âge des enfants, doivent être suffisamment variées et organisées afin de répondre à leurs besoins et leurs envies.

Des ateliers liés au développement des capacités motrices, intellectuelles, créatives, sensorielles ou d'expression peuvent être mis en place (grands jeux, théâtre....)

L'activité n'est pas obligatoire, on invite l'enfant à y participer. S'il ne veut pas, d'autres activités lui seront proposées ou il peut être en temps de jeux libres. Le rangement avec les enfants fait partie de l'activité.

Deux temps d'animation sont proposés :

- Un le matin de 9h30 à 11h30, à durée variable (10h30 pour les moins de 6 ans)
- Un l'après-midi de 14h00 à 16h00 pour les plus grands, à durée variable (sur proposition des enfants/de l'animateur) et de manière échelonnée chez les plus petits pour les enfants qui font la sieste.

Les temps de jeux libres sur les deux tranches d'âge sont encadrés et accompagnés par les animateurs.

Des jeux peuvent être proposés sur la cour (parcours de vélos, jeux sportifs, jeux de coopération ...)

L'animateur peut prendre un petit groupe d'enfants et se rendre aux espaces verts, au City stade, au lac...

L'animateur, avec les enfants, rangent les salles, les caisses de jeux avant d'aller manger et un passage aux sanitaires et lavage de mains est obligatoire.

Le programme d'animation

Il est réfléchi et travaillé en équipe en amont de chaque période de vacances avec une thématique choisie par les animateurs (à la semaine, de manière générale) ou thème libre.

Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des envies des enfants, des effectifs, de la météo. Les familles peuvent de consulter en ligne, sur notre page Facebook et via les affichages entre deux et trois semaines avant le début des vacances.

Des sorties sont programmées, à la demi-journée avec pique-nique pour les moins de 6 ans, ce qui leur permet d'être rentrés pour la sieste ; et en journée complète avec pique-nique pour les plus de 6 ans. Ce pique-nique est fourni par la famille.

Concernant les mercredis, nous fonctionnons avec cinq thématiques, la roue des mercredis : on sort, on expérimente, on choisit et des journées temps forts collectifs avant chaque veille de vacances , des journées surprises sont également prévues.

Le repas

Le temps du déjeuner est un moment convivial qui réunit les enfants et les animateurs. Il est pris à la cantine scolaire. Nous souhaitons que les enfants apprennent à partager. Les plus grands aident les plus petits, accompagnés des animateurs si besoin.

Les animateurs mangent sur la table avec les enfants afin de pouvoir les accompagner dans leurs gestes et échanger avec eux.

Les plus de 6 ans mettent leur table et aident pour débarrasser en mettant la vaisselle en bout de table.

Les animateurs aident au service et à débarrasser mais ne rentrent pas dans l'officine de cuisine.

Ce temps de repas se veut calme et à chacun de respecter les règles de vie de la cantine :

- Goûter à tout mais sans forcer
- Bien se tenir sur sa chaise
- Ne pas jouer avec la nourriture
- Parler uniquement avec les enfants de sa table sans hausser la voix

Temps de repos/temps calme

Temps de repos pour les moins de 6 ans

Nous disposons de deux salles de sieste et d'une salle de repos « salle zen ».

Cette dernière est une salle sensorielle dans laquelle les enfants peuvent se détendre en écoutant de la musique apaisante, les animateurs peuvent proposer des séances de relaxation, des petits jeux calmes...

Équipée d'une colonne à bulles et d'outils sensoriels (bouteilles, tapis...) cette salle est également utilisée pour des ateliers de relaxation.

Les enfants sont accueillis dans les salles de sieste, ils ont chacun leur lit avec leurs effets personnels (oreiller, couverture, doudou, suce...). Les animateurs de sieste s'approprient ce temps en lisant une histoire, faisant écouter de la musique douce...

Respectueux du rythme de chacun, les enfants se réveilleront de manière échelonnée.

Temps calme pour les plus de 6 ans

Au retour du repas, les enfants font un temps calme. C'est un moment de temps libre pendant lequel l'animateur reste disponible, à l'écoute des enfants et régule le groupe. C'est le moment aussi où les animateurs peuvent prendre un temps de pause, de manière échelonnée et de durée raisonnable, en prévenant leur binôme de leur absence.

Le goûter

Le goûter se prend entre 16h00 et 16h30, à l'intérieur ou à l'extérieur selon les animations prévues et selon le temps.

Chez les moins de 6 ans, il est préparé par un animateur avec un petit groupe d'enfants, les pains, fruits (du midi), verres et carafes sont mis sur les tables.

Si le goûter est pris à l'intérieur, les enfants prendront leur collation dans leurs salles respectives.

Chez les plus de 6 ans, sur chaque table seront mis : pain, confiture, beurre, pâte à tartiner, fruits, carafes et verres afin que chaque enfant puisse se servir lui-même son goûter.

Les enfants peuvent également aider l'animateur à préparer le goûter.

Le matin, les enfants se sont portés volontaires pour participer à la vie quotidienne : mettre les verres, débarrasser et laver les tables, vaisselle et balai.

Le départ des enfants

Les familles peuvent venir chercher les enfants après le goûter.

C'est l'animateur de fermeture qui assure ce temps de dés-accueil et de liaison entre l'ALSH et la famille. L'animateur, comme sur l'accueil du matin se doit d'être actif, en écoute active et réactif.

Il surligne le départ sur le listing de présences, consulte le cahier de transmission et échange avec la famille sur la journée.

Les autres animateurs sont avec les enfants sur un temps libre et sont également actifs.

Attention : Toute sortie est définitive, si l'enfant quitte la structure il ne peut pas revenir

LES MISSIONS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

La directrice a pour missions :

- l'animation et la gestion de l'équipe
- la gestion financière, matérielle, alimentaire et administrative de la structure
- les relations avec les différents partenaires
- la communication (familles, partenaires, prestataires...)
- l'accueil, la formation, le suivi des animateurs stagiaires

Elle est garante du bon fonctionnement de la structure et de la sécurité morale, physique et affective des enfants. Elle met en œuvre le projet pédagogique réfléchi en équipe. La direction se doit d'être vigilante et garante du respect de la législation. Elle doit permettre une cohésion au sein de l'équipe, en rendant un dialogue harmonieux entre les animateurs.

Les animateurs ont pour missions :

- Être à l'écoute de l'enfant, être constants et justes
- Être garants de la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Être vigilants et bienveillants, facilitateurs d'échanges et responsables
- Faire preuve de cohérence pédagogique et appliquer les décisions prises en équipe
- S'investir, s'engager et faire preuve de motivation et d'esprit d'initiatives
- Être force de proposition
- Savoir accueillir
- Démontrer les qualités humaines et être polyvalents
- Être responsables et savoir se remettre en question
- Respecter le rythme de chacun
- Travailler en équipe : respecter et faire respecter le cadre de vie et le matériel, participer aux réunions, respecter les différences, faire preuve d'esprit d'équipe...
- Démontrer du savoir-être : être ponctuels, être polis, avoir un langage adapté....
- Démontrer du savoir-faire (compétences, passions...)
- Exploiter et s'approprier les espaces
- Communiquer

La relation que l'adulte établit avec les enfants et sa posture a des conséquences sur leurs comportements et le bon déroulement de la journée.

Rappel : l'animateur ne doit pas fumer en présence des enfants. Les téléphones portables doivent rester un moyen de communication et de prévention lors des sorties et ne pas être utilisés à des fins personnelles devant les enfants.

Ces points ci-dessus sont essentiels et non négociables.

LES RÉUNIONS

La présence des vacataires aux réunions de préparation est fortement recommandée afin de préparer au mieux l'accueil des enfants et de leur famille.

Ces temps d'échanges sont prévus avant les vacances, ils sont indispensables et nécessaires pour :

- Faire connaissance avec l'équipe d'animation permanente et les autres vacataires
- Se repérer dans les locaux
- Appréhender des points de fonctionnement
- S'approprier le projet pédagogique
- Construire le programme d'animation des vacances

LES CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription téléchargeable depuis le site internet doit être rempli et retourné complet à la direction avant le premier jour d'accueil.

Il doit être accompagné de la photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé dans un premier temps puis d'un certificat médical de non contagion et d'aptitude à la vie en collectivité (quand la famille aura l'occasion de se rendre chez le médecin) ainsi que de la responsabilité civile.

Les enfants seront accueillis à leurs trois ans révolus et la propreté devra être acquise (pas de port de couches à la sieste).

Une adaptation est fortement préconisée afin que l'enfant prenne ses repères, se familiarise à la structure et son fonctionnement et fasse connaissance avec les animateurs.

Les inscriptions pour les mercredis se font entre les 05 et 10 du mois en cours pour les mercredis du mois suivant. Les réservations se font en ligne via le portail familles.

Pour les vacances scolaires, les réservations en ligne seront ouvertes environ un mois avant le début des vacances pour une durée de cinq jours. Le programme d'animation sera également mis en ligne, sur la page Facebook et affiché dans la structure.

Les familles résidant sur les communes de Bourg-Blanc et Coat-Méal sont prioritaires. La tarification est au quotient familial pour toute famille accueillie.

A l'issue de la période, des réservations peuvent être prises par téléphone ou par mail si les effectifs le permettent. Le cas échéant et/ou si la capacité d'accueil est atteinte, nous nous réservons le droit de refuser les enfants.

ATTENTION : Les réservations en ligne ne sont pas garanties de la disponibilité des places d'accueil.

De plus, le délai de prévenance pour annuler pour convenance personnelle est de deux semaines de date à date, si celui-ci n'est pas respecté, la réservation initialement prévue sera facturée.

Si l'absence de l'enfant est pour raison médicale, la famille doit obligatoirement fournir un certificat, sans ce justificatif, elle sera facturée.

HYGIÈNE ET SECURITE

Hygiène

Des temps sont prévus pour aller aux toilettes, l'équipe proposera régulièrement aux enfants de s'y rendre. L'accès aux toilettes est libre mais il est demandé aux enfants de prévenir l'animateur lorsqu'il s'y rend. Les animateurs inciteront les enfants à se laver les mains, avant, pendant et après les activités, après le passage aux toilettes et avant et après le repas et le goûter.

Des vêtements de rechange sont disponibles (dans la deuxième salle de sieste), il est demandé aux familles d'en prévoir dans le sac des plus petits.

Les familles peuvent être sollicitées pour des appels aux dons de vêtements.

Les précautions sanitaires sont prises pour respecter la chaîne du froid et la chaîne alimentaire depuis l'achat, au transport des denrées, pendant l'atelier cuisine, à la traçabilité consignée dans un cahier.

Les locaux sont entretenus après chaque jour d'accueil par l'agent technique en poste.

Chaque animateur est responsable de sa salle : vérification et désinfection des tables, chaises, frigos et fours de la structure.

Sécurité

Au sein des locaux, les déplacements d'une salle à l'autre se font en marchant.

La salle « zen » sur les temps d'activité ou de repos est sous la surveillance d'un animateur.

Les temps en extérieur (cour) se font sous la veille active d'un ou plusieurs animateur.s, en se postant dans les angles morts de la cour afin d'avoir une vue d'ensemble. Les plus grands, quant à eux se verront aménager des temps en autonomie et des temps avec la présence d'un animateur.

Les trousse à pharmacie sont régulièrement vérifiées et complétées. Elles se trouvent dans le bureau de la direction en hauteur dans un placard fermé.

Le cahier d'infirmier est également dans le bureau de la direction, dans lequel sont consignés les soins prodigués aux enfants.

Pour les sorties : les animateurs devront préparer le nécessaire indispensable : trousse de secours, liste des numéros d'urgence et de la structure, liste des enfants et fiches sanitaires (tablette numérique ou version papier), un téléphone pour être joignable.

Le reste du nécessaire à emporter est recensé sur un mémo consultable dans le bureau de la direction.

Les déplacements se feront dans le calme. Les enfants seront rangés par deux, un animateur se placera en début de file et un autre fermera la marche.

Avant les départs, un temps de regroupement aura lieu, pendant lequel les animateurs rappelleront aux enfants les règles de sécurité.

Pour traverser, les animateurs arrêteront la circulation et se mettront de chaque côté du passage piéton pour encadrer les enfants.

Pour les transports en commun, les enfants ne seront pas assis sur les premières places dans le car, ni au niveau des sorties, ni sur celle du milieu (places du fond).

L'équipe s'assurera que les enfants portent leurs ceintures de sécurité puis se répartira dans le car (devant, au milieu et au fond) côté couloir pour se rendre disponible en cas de problème.

Il est demandé aux familles de ne pas circuler dans l'enceinte du bâtiment (pour rejoindre l'une ou l'autre des tranches d'âges)

Les enfants seront comptés régulièrement dans la journée

ÉVALUATION ET BILANS

L'évaluation se fait constamment par les retours sur une activité, les comportements des enfants, les échanges avec le public....

Toutes les actions mises en place découlent du projet pédagogique. Chaque retour sur une action entraîne forcément son évaluation et son ajustement.

La direction prévoit des échanges formels et informels ainsi que des évaluations de séances d'animation avec les stagiaires BAFA accueillis.

Des réunions avec tous les animateurs se tiendront une fois par semaine pendant les vacances. Ces temps de rencontre ont pour objectifs d'échanger sur le positif et le négatif, aborder ensemble les difficultés rencontrées, repérer ce qui a fonctionné ou non et analyser pourquoi et se projeter sur les semaines à venir.

Concernant l'équipe de permanents EPAL, une régulation par semaine sera organisée en période scolaire ainsi que des temps d'échanges informels.

